

Le dix mars deux mille vingt et un à 20 h 30 le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Mme LAGARDERE.

Date de la convocation : 02/03/2021

Présents : Mmes LAGARDERE, DAUBA, DAUBA, DERON, LACAMPAGNE, ROUSSEAU, BOQUIN, Mrs BARBEDIENNE, BALUTEAU, BOUIC, ESPUNY.

Excusés : Mr ESPAGNET

Secrétaires de séance : Mme ROUSSEAU

Madame le Maire ouvre la séance en demandant au conseil Municipal s'il approuve le compte rendu de la dernière séance.

L'ensemble du conseil l'approuve à l'unanimité.

Le conseil se déroule ensuite suivant l'ordre du jour

Délibération modificative de la DELIB270520206-DE « DELEGATION DE FONCTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE ».

Madame le Maire explique que suite à une assignation au tribunal judiciaire, et sur les conseils d'un avocat, il est nécessaire de modifier certains articles de cette délibération afin qu'ils soient plus précis, notamment les points 15, 16, 17, 19., 20, 24.

Madame le Maire expose les différents points à modifier et après en avoir discuté et délibéré, le conseil approuve les modifications à apporter à cette délibération.

ADRESSAGE

Le Maire explique la suite du planning pour la normalisation de l'adressage aux conseillers comme suit :

- Distribution par la poste du courrier d'information aux administrés semaine du
- 29 mars 2021.
- Informer Mr DUMOULIN de la Poste pour qu'il bascule le nouveau fichier sur guichet adresse trois jours avant distribution des certificats d'adressages et des plaques de numéros.
- La distribution débutera la semaine du 12 Avril 2021.
- En attendant le Maire demande aux conseillers de vérifier la livraison des plaques, Mr BOUIC et Mme ROUSSEAU se proposent pour le faire.

TRAVAUX

- **Faits** :
 - Peintures accueil mairie et bureau du Maire.
 - Rafranchissement logement 2 le hameau des cureaux
 - Fossé chemin Mounac

- **En cours :**
 - Rénovation salle de bain des infirmières

PREPARATION DU BUDGET

- **En prévision :**
 - Elagage chemin de Boileau et chênes du stade
 - Fossés au cimetière
 - Fossés au hameau des cureaux
 - Toilettes école
 - Préau école
 - Peinture la poste et gare routière
 - Aménagement salle des fêtes et achat d'un four plus grand.
 - Aménagement aire de jeux au stade
 - Gouttière a l'église (humidité dans le mur).
 -

Toujours en projet l'aménagement de bourg, et rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Afin de préparer le budget 2021 des réunions de commission de travaux, forêt, et finances vont se dérouler rapidement.

ATTRIBUTION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Comme évoqué lors du Conseil du 03 Février 2021. Mme le Maire demande au conseil de valider le versement d'une subvention exceptionnelle pour la reprise du dernier commerce rural à Mme Vanessa BRAND, pour un montant de **6 000 €uros**.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un nouveau transformateur électrique est installé à côté de l'ancien château d'eau et l'ancien sera démolé.
- Des travaux sur l'éclairage public sont en cours suite à cette modification.
- Madame le maire informe que la commune va déposer une déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse.
- Madame la Député Sophie Mette est venue rencontrer Madame le Maire, plusieurs sujets ont été évoqués dont :
 - L'éventuelle fermeture d'une classe dans notre RPI (mesure de sauvegarde pour la rentrée 2021).
 - La possibilité de dépôt de demande de DETR pour l'aménagement de bourg, au titre de l'année 2022.

Mme le Maire laisse la parole aux conseillers

- Madame LACAMPAGNE indique **que personne** ne porte le masque à la déchetterie. (notamment le personnel)
- Madame BOQUIN a participé à la réunion de la commission environnement de la CDC du BAZADAIS :
Elle explique que les terrains autour du lac de la Prade vont être préemptés pour préserver les espaces naturels sensibles, certaines espèces comme le crapaud à ventre jaune ainsi que certains végétaux Il sera ensuite possible de faire le tour entier du lac
- Mme ROUSSEAU demande si on ne pourrait pas laisser pousser l'herbe au stade et y faire du foin. A voir avec Le Cantonnier et l'Esat de Captieux.
- Mme Dauba informe qu'elle a participé à la réunion du SICTOM : le Compte Administratif est voté en positif, les horaires vont être aménagés pour l'arrivée des beaux jours (8h-15h au lieu de 9h- 16h).
- Madame ROUSSEAU et Mme DAUBA ont participé à la réunion du SIVOS a aussi eu lieu, il en ressort un Compte Administratif positif de 57 000 €, la question sur l'avenir du SIVOS se pose.
- Mr BARBEDIENNE explique que sur tous les arbres plantés à la Carrère un seul est mort suite au fauchage. Un nouveau devrait être planté.
- Mr BALUTEAU informe que si les conditions sanitaires le permettent la fête de LERM aura lieu le 05, 06, 07, 08 aout 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.